

HELENE

Je suis sortie de l'ENVN en 2003 et j'ai exercé en clientèle canine pendant 6 ans. Je viens de terminer mes études de psychologie et je serais donc très prochainement psychologue diplômée.

J'ai entrepris mon projet de reconversion il y a 4 ans, mais mon souhait de reconversion était finalement déjà présent dès l'école vétérinaire. Je suis cependant allée jusqu'au bout, et une fois diplômée j'ai décidé de travailler en clientèle canine. Il fallait encore que je mûrisse et qu'un véritable projet émerge.

En 2007, j'ai fait un bilan de compétences. L'accompagnement dont j'ai pu bénéficier de la part de la psychologue du travail qui a mené ce bilan a été déterminant. J'ai pu explorer avec elle différentes pistes, et différents aspects de mon parcours et de ma personnalité.

Ce bilan de compétences m'a permis d'entreprendre les démarches en étant guidée par une professionnelle, et d'envisager des solutions auxquelles je n'avais pas pensé. J'ai également pu rencontrer des psychologues en activité, ce qui a été très utile par la suite dans mes recherches de stage. En faisant une demande de validation des acquis, l'université de Rouen m'a accordé une équivalence pour les deux premières années de licence, ce qui fait que je pouvais entrer directement en troisième année de licence. C'est ce que j'ai fait en septembre 2007. J'ai d'abord repris ces études tout en continuant à exercer, pendant 2 ans, puis j'ai arrêté mon activité professionnelle pour me consacrer pendant encore 2 ans à la fin de mes études.

Mon mari a été mon plus précieux soutien dans ce projet. Il était inquiet au début, lorsque je parlais reconversion dès ma sortie de l'école. Il a finalement été rassuré à partir du moment où j'ai pu construire un projet réaliste et ciblé. À partir de là, son soutien a été infaillible. Il m'a épaulée, tout en m'aidant à garder les pieds sur terre. Je n'ai parlé aux autres membres de mon entourage de ce projet qu'après mon bilan de compétences, une fois que les choses étaient plus claires pour moi. Je n'en ai d'abord parlé qu'à ma famille et mes plus proches amis, ceux qui me connaissent le mieux. Tous ont bien réagi, d'autant mieux que j'étais moi-même au clair avec ce que je voulais faire, et que je pouvais leur expliquer simplement les choses.

Les principales difficultés que j'ai rencontrées ont été financières. Là encore, je n'ai pu mener ce projet à bien que grâce à mon mari, qui assurait les revenus de notre foyer pendant ma période d'inactivité. Cependant, étant libérale, j'ai dû payer moi-même tous les frais se rapportant à mes études, ainsi que le bilan de compétences (765 €), et je n'ai bénéficié d'aucun revenu pendant ma formation.

Si c'était à refaire, je demanderais à mes associés de me re-salarier pendant un an avant que je quitte la clinique, quitte à ce que mes revenus baissent pendant cette période, afin de pouvoir prétendre à un congé individuel de formation.

Des difficultés organisationnelles se sont également présentées, notamment pendant l'année de licence alors que je travaillais encore, car j'occupais intégralement mon temps libre par des cours à la fac et mes vacances par les sessions d'examens. À partir de la 1^e année de Master, l'inscription à l'Institut d'Enseignement à Distance (Université Paris 8) m'a grandement facilité la tâche.

Je suis maintenant bientôt diplômée, et j'ai la chance d'avoir déjà trouvé un emploi de psychologue à mi-temps que je dois commencer bientôt. Je n'ai pour l'instant aucun regret d'avoir quitté la profession de vétérinaire, et j'attends avec impatience de pouvoir exercer mon nouveau métier.

Bien cordialement,

Hélène Blondel